N° 795. DIMANCHE 15 MARS 1863. 7me année

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

### BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

**ROUBAIX**
**14 mars 1863.**

D'après les rapports officiels de tous les chefs militaires russes, l'insurrection se généralise sans se concentrer nulle part. Par suite de cette tactique, les chefs militaires russes désespèrent de la comprimer de sitôt. Les soldats sont en général harassés de fatigue et très démoralisés ; le respect vis-à-vis des supérieurs a disparu de leurs rangs.

Il est question d'une communication de l'Angleterre aux diverses puissances signataires des traités de Vienne, afin de les inviter à une conférence, d'où il sortirait une intervention diplomatique auprès de la Russie, afin que le Czar remette en vigueur, à l'égard de la Pologne, l'article 1er de l'acte final du 9 juin 1815. Ce fait semblerait indiquer que l'Angleterre, quoiqu'on en dise, est bien décidée à agir sans le concours des autres puissances.

Le télégraphe annonce que sur l'ordre du comité central, Langiewicz s'est proclamé dictateur et qu'il s'est dirigé le 12 mars vers Miechow.

Mierosławski a dû quitter le territoire polonais, sur l'invitation du comité qui a déclaré que la présence en Pologne d'un représentant de la révolution démocratique était de nature à compromettre le triomphe de la nationalité.

L'*Agence Havas* annonce qu'un décret de Langiewicz, du quartier-général de Soswowce, à la date du 12, institue un gouvernement civil composé de quatre directeurs pour la guerre, l'intérieur, l'extérieur et les finances et de deux secrétaires. Tous les autres pouvoirs occultes existants sont dissous. M. Tomozynski est nommé secrétaire particulier de Langiewicz.

Le *Czas* annonce que la Prusse vient de livrer au gouvernement russe les jeunes gens venant de France et arrêtés à Thorn ; ils ont été conduits à la citadelle de Varsovie où ils attendront le résultat de l'enquête commencée contre eux.

Le *Morning-Post* convient que l'Angleterre a refusé de prêter son concours à la France en faveur de la Pologne et qu'elle ne se propose pas d'intervenir entre le czar et les insurgés.

La note qu'elle a adressée à la Russie insiste sur la nécessité d'accorder des réformes et conseille surtout, en présence des dangers d'une intervention, d'agir avec modération et d'en revenir à l'observation des traités de 1815.

Le *Moniteur prussien*, dans sa partie non-officielle, déclare controuvées les nouvelles rapportées par l'*Opinion Nationale* du 9, sur la convention du 8 février, et par le *Moniteur* du 7, sur l'interpellation qui aurait été adressée au ministre prussien, à la Diète de Francfort, relativement aux conséquences fâcheuses que la convention pourrait avoir pour la Confédération. Le *Moniteur prussien* ajoute qu'il n'y a qu'une grande puissance, l'Angleterre, qui ait employé la forme d'une dépêche diplomatique pour adresser à la Prusse quelques observations amicales. Quant aux observations verbales que l'on dit avoir été faites à Berlin par l'Autriche, de concert avec la France, et par d'autres puissances allemandes ou non allemandes, le Gouvernement n'en a aucune connaissance.

Une lettre adressée d'Athènes au *Bulletin de Paris* annonce qu'il se forme en ce moment dans le pays un parti considérable qui a pour but de demander le rétablissement du roi Othon sur le trône de Grèce.

J. REBOUX.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le conseil général de la Banque de France a réduit aujourd'hui de 1/2 0/0 le taux de son escompte qui est ramené à 4 1/2 0/0. »

### Situation de la Banque de France.

Le *Moniteur* nous apporte le compte-rendu des operations de la Banque de France, arrêté au 12 courant.

Ce document financier constate, d'une part, une diminution notable dans le chiffre des portefeuilles réunis, descendu de 584 à 523 millions, et de l'autre, un accroissement considérable de l'encaisse métallique lequel se trouve porté de 289 à 344 millions.

La position des comptes-courants particuliers ne s'est pas modifiée, ils restent créditeurs de 161 millions. Le Trésor public a élevé de 67 à 76 millions l'importance de son avoir.

Des modifications importantes ont eu lieu dans les deux chapitres *avances sur effets publics* et *avances sur chemins de fer*. Le premier est descendu de 86 à 58 millions, et le second, de 87 à 82 millions.

Le produit des escomptes pendant cette dernière période mensuelle, a été considérable, ce qui tient à l'élévation du taux de l'escompte que le conseil de la Banque, dans sa dernière séance, a ramené à 4 1/2 0/0. En effet, le total des escomptes, y compris le réescompte du dernier semestre, dépasse aujourd'hui 9 millions 300,000 francs.

---

On sait que les stations télégraphiques du Caire, de Suez et de Jubal (île de la mer Rouge) sont ouvertes à la télégraphie privée. Grâce à ces stations, on peut maintenant communiquer avec l'Inde, la Chine et l'Australie d'une manière extrêmement rapide. Le prix de la dépêche simple, de vingt mots, à destination de Jubal, est de 75 fr. 75 à partir de Paris. De là, la dépêche est remise aux paquebots de la poste, qui les transportent soit dans l'Inde, soit en Chine, soit en Australie. De Jubal, les dépêches peuvent aussi être envoyées par la poste jusqu'à Bombay où Pointe-de-Galles (Ceylan), où elles reprennent la voie télégraphique pour traverser l'Inde.

### Pologne.

Le 26 février, un petit corps polonais de 300 hommes sorti de la ville d'Opatowch, sous le commandement d'Olkinski, entrait dans les forêts de Kuzniew-Gzabouska, lorsqu'il fut atteint par un corps russe de 3,000 hommes. Les cosaques commencèrent par piller les equipages et les fourgons. Les insurgés profitèrent de cette circonstance pour mettre une certaine distance entre eux et leurs adversaires. Poursuivis par les Russes sur un parcours de sept kilomètres, ils ne perdirent que six hommes parmi lesquels un jeune homme de 19 ans nommé Thadée Pikulski. Ce malheureux fut attaché par un pied au cheval d'un cosaque et traîné ainsi pendant quatre kilomètres. Il eut bientôt le crâne fracassé par les pierres et les racines de sapin. Un religieux de l'ordre des Bernardins fut également blessé dans cette rencontre. Les insurgés voulurent l'emporter, mais le courageux ecclésiastique leur cria : « Laissez-moi, mes enfants, mourir tranquillement et en regardant l'ennemi. »

Les Russes achevèrent ce vénérable religieux et coupèrent la tête au cadavre. Quatre faucheurs qui s'étaient réfugiés dans une cabane furent brûlés vivants par les cosaques. Ces malheureux essayèrent à plusieurs reprises de forcer le passage, mais chaque fois ils furent rejetés dans les flammes.

---

On lit dans le *Temps* :

Les nouvelles de Pologne sont très bonnes aujourd'hui.

Un événement que nous avions fait pressentir, et dont l'importance ne saurait être surfaite, ce sont les démissions des membres du conseil d'Etat et du conseil municipal de Varsovie. Cette démission signifie que tous les Polonais sont unis, et que le parti modéré se rallie à l'insurrection. Ainsi, la domination russe voit partout le sol se dérober sous ses pieds.

En même temps, l'insurrection s'organise en gouvernement. Le télégraphe nous apporte une remarquable proclamation du général Langiewicz, qui déclare prendre la dictature, de l'avis du comité central, et en s'adjoignant un chef des services militaires et un chef des services civils. Le chef des services militaires est le général Wisocki.

---

Le général Garibaldi ayant écrit à son ancien compagnon d'armes une lettre dans laquelle, après l'avoir félicité de son patriotisme, il lui offrait le secours de son bras et de son dévouement, Langiewicz lui aurait, dit-on, fait une réponse empreinte de la plus profonde sympathie, et dans laquelle, après avoir exposé l'état de l'opinion en Pologne, il le priait de ne point venir dans le pays en ce moment, attendu qu'il avait besoin du concours de toutes les classes de la population que son nom pourrait effrayer, en donnant au soulèvement actuel un caractère exclusivement révolutionnaire.

Ce fait a une véritable signification. Il prouve que Langiewicz, qui a des talents militaires reconnus, possède également un esprit politique incontestable.

### LE DROIT DE VENDRE.

Le *Moniteur* publie un décret qui comprend au tableau des marchandises qui peuvent être vendues en gros aux enchères publiques les fils et tissus de cotons. C'est une première brèche faite au tableau annexé à la loi du 28 mai 1828, lequel ne comprend que des matières premières et des denrées alimentaires.

Naguère, comme membre de la commission qui a préparé la loi, récemment, comme rédacteur de la *Presse*, nous avions protesté contre l'exclusion dont étaient frappées les marchandises fabriquées, et nous avions réclamé pour elles, dans l'intérêt de l'industrie française, le bénéfice de la vente aux enchères. Nous ne pouvons donc qu'applaudir à l'immunité qui est accordée aux fils et tissus de coton. Nous y applaudissons d'autant plus que nous avons recommandé l'emploi de cette ressource comme un moyen de diminuer l'intensité de la crise cotonnière, en facilitant l'écoulement des produits qui encombrent les magasins et les fabriques.

Nous ne pouvons pourtant nous dispenser de formuler quelques critiques. Pourquoi avoir restreint aux seules villes de Paris, Rouen, Mulhouse et Colmar le droit de vendre aux enchères publiques les fils et tissus de coton ? Tout centre de fabrication ne devrait-il pas jouir de la même liberté ? Pourquoi forcer les fabricants des Vosges, de Lille ou de Saint-Quentin à transporter dans l'une de ces quatre villes leurs produits, afin qu'ils puissent être vendus ? N'est-ce pas grever la marchandise de frais inutiles, et mettre obstacle à l'écoulement des produits qu'on a pour but de favoriser ?

Un arrêté, joint au décret, fixe à 400 fr. le minimum des lots. Pourquoi un minimum ? Le droit de vendre est absolu ou il n'est pas. Le minimum impose pour la vente des marchandises neuves n'atteint pas son but. Il ne protège pas le commerce de détail, puisque les lots sont généralement enlevés par le commerce en gros, et il est une entrave pour la consommation. Le commerce, d'ailleurs, a depuis longtemps tourné la difficulté : ce qu'il ne peut pas vendre aux enchères, il le vend au rabais, et le petit commerçant, pour lequel on montre tant de sollicitude, est atteint par cette concurrence que la loi ne peut interdire.

Quoi qu'il en soit, la voie est ouverte, et nous espérons bien que l'administration ne s'en tiendra pas là. M. Rouher nous a promis une révision complète du tableau annexé à la loi du 28 mai 1858. Nous attendons mieux de lui. En y réfléchissant bien, il verra qu'une suppression complète du tableau est la seule chose qui puisse favoriser notre commerce intérieur et donner à notre industrie les débouchés qui lui manquent. — Alfred Darimon.

(*Presse*).

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 15 MARS 1863.

— N° 50. —

## LES DEUX FRÈRES.

CHAPITRE XL. (Suite).

— N'interprétez pas mal mes paroles ! dit Charles douloureusement ému. J'aimerais tant à vous presser comme un frère sur mon cœur combattu ; j'aimerais tant à être digne de votre estime et à vous convaincre que je puis m'élever aussi à cette hauteur, où nos sentimens se rencontrent —à une abnégation digne d'un homme ! »

L'instant d'après, les deux rivaux généreux et désintéressés étaient dans les bras l'un de l'autre. Jamais étreinte ne fut plus cordiale et plus chaleureuse, et elle ne s'effaça jamais de leur souvenir.

« Hermann, mon frère, mon ami, dit Charles, maintenant tu me comprends.

— Oui, Charles, j'honore ta fierté et tes sentimens délicats; mais, crois-moi, ils sont déplacés ici. Dois-tu, pour les satisfaire, détruire ton bonheur, et, qui plus est, son bonheur à elle, et enfin anéantir ma dernière espérance ? Je nourris depuis si longtemps la pensée de rendre Hulda heureuse, que ton refus augmente encore l'amertume de mon avenir. Si tu l'aimes, si tu as quelque égard à mes prières, ne rejette donc pas mon offre. Sois-en convaincu, si je ne te considérais pas comme digne de ma plus haute estime, je ne t'aurais jamais fait cette proposition, même pour l'amour de Hulda.

— Mon noble Hermann, je n'opposerai à tout cela qu'une seule question, que j'adresse à ta conscience. Si je t'avais fait cette offre, l'aurais-tu acceptée ? Je t'en conjure, par notre honneur à tous les deux, réponds avec franchise ! »

Hermann, en proie à des sentimens indéfinissables, se tut un moment ; mais la voix de la vérité, puissante chez lui, répondait : « Non ! » Et, malgré lui, ce mot s'échappa enfin de ses lèvres.

« Vois-tu, s'écria Charles, l'arrêt est prononcé maintenant ! J'ai pu être faible; mais, Dieu soit loué ! je ne suis pas sans honneur, et mon cœur restera sans tache. D'ailleurs, je n'ai plus longtemps à souffrir, Hermann; tu verras que....

— Ah ! tais-toi ! Malheureux tous les trois, nous voyagerons ensemble; et, grâce à l'amitié qui nous unit, nous soutiendrons en hommes les combats de la vie. Dédaignerais-tu aussi, serais-tu trop fier pour accepter, ou plutôt pour partager avec moi des avantages que je ne dois qu'au hasard et qui n'ont aucune valeur pour moi, si je ne puis y faire participer un ami ?

— Non, Hermann, la fierté, comme tu le dis si bien, serait déplacée ici. Je n'accepterais pas, il me serait impossible d'accepter pareille offre de qui que ce soit, tu ne l'ignores pas ; mais de toi, que j'estime si haut, c'est différent, et je t'en devrai une extrême reconnaissance, car je brûle depuis si longtemps du désir de voyager !

— Bien, Charles ! maintenant séparons-nous, il faut que je rentre. Oh ! quel pénible devoir m'attend encore chez mon oncle ! Adieu, frère ! je reviendrai demain. Demande sur-le-camp un congé. Nous partirons tous trois pour W... et nous y attendrons nos papiers. »

Au moment où Hermann ouvrait la porte pour se retirer, le domestique de Bundler, arrivant à toutes jambes, lui remit un billet. Mais, avant de parler du contenu de ce message, voyons un peu comment vont les choses dans la maison du docteur.

Les impressions et les sentimens divers auxquels Gothard avait été si violemment en proie pendant ces derniers jours, avaient rendu à son esprit une certaine élasticité qui adoucissait un peu ses tortures; c'est-à-dire qu'en s'occupant de choses étrangères à son chagrin, il parvenait, jusqu'à un certain point, à l'étourdir. Pour fortifier encore ces dispositions, il résolut de faire ses préparatifs de voyage ; il mit énergiquement la main à l'œuvre et fit porter sa malle et celle d'Hermann dans la chambre de ce dernier, où il commença la revue générale de tout ce qui leur était nécessaire. De là, des allées et des venues bruyantes, car la pétulance naturelle de Gothard, qui ne lui permettait pas de s'occuper avec calme même des choses les plus simples, était singulièrement accrue par sa surexcitation ; aussi son vacarme s'entendait-il distinctement de la chambre de Hulda, située, comme on sait, au-dessous de celle d'Hermann. Sans se rendre compte de la cause réelle de ce bruit, Hulda la devinait à peu près, et elle s'affermit d'autant plus dans sa croyance, à mesure qu'elle acquit la conviction qu'il provenait de grands apprêts de voyage. Alors, sans plus de réflexion, elle s'empressa de monter à la chambre de son fiancé. Toutes les portes de cette chambre étaient ouvertes; elle s'arrêta stupéfaite à l'entrée, lorsqu'elle vit les malles d'Hermann au milieu de la pièce, et Gothard emballant avec autant d'ardeur et de précipitation que s'il s'agissait de fuir à l'approche de l'ennemi.

« Tu viens à propos, Hulda, lui cria-t-il, tout entier à son travail; tu m'aideras à placer ce déluge d'objets de toute espèce. Dieu sait ce qu'il va faire de cette quantité de vêtements; il veut les emporter tous, et pourtant c'est fort inutile.

— Que dis-tu, Gothard ? Les habits d'Hermann ? où faut-il donc les mettre ?

— Eh ! dans les malles, chère sœur ! tu vois bien que j'ai de l'occupation pardessus la tête !

— Mais quelle est donc l'intention d'Hermann. Ce n'est point de voyager, sans doute ?

— Si fait; il m'accompagne en Allemagne, en France, en Italie, et Dieu sait où encore ; dans tous les cas, nous quittons notre glaciale patrie, où nos sentimens ne peuvent que mourir de froid.

— Extravagues-tu, Gothard ? » demanda-t-elle; mais sa voix ne tremblait point. Hulda semblait s'être transformée tout à coup, et elle fournissait une nouvelle preuve que, dans les cas extraordinaires où le sort de toute la vie est un jeu, il peut s'éveiller subitement, même chez la femme la plus faible et la plus timide, un courage, une énergie, une résolution et une prospicacité que souvent les hommes n'auraient pas en pareille circonstance. C'est peut-être parce que ces qualités, partage du sexe le plus fort — quand il en est réellement doué, s'entend—lui deviennent aussi habituelles qu'une paire de bonnes lunettes à un myope. Les lunettes et le myope sont pour ainsi dire inséparables ; mais l'habitude de porter des lunettes fait qu'à la longue le myope en tire moins d'aide qu'à l'époque où il a commencé à s'en servir.

« Extravagues-tu, Gothard ? dit Hulda en se rapprochant. Hermann va partir ? Quand donc a-t-il pris cette résolution ? Il ne m'en a pas dit un seul mot.

— Ah ! c'est vrai, dit Gothard, et il devint écarlate ; tu ne devais en être instruite qu'après le dîner. Quelle sottise à toi d'être venue découvrir cela ce matin ! mais Hermann te prépare un ample dédommagement. »

Gothard sentait bien qu'il y avait indélicatesse de sa part à trahir tout brusquement une chose dont son ami lui avait défendu de parler. Mais, pensait-il, Hulda ne mérite pas de ménagemens, elle qui a pu tromper Hermann et se jouer de l'amour et de la fidélité d'un homme comme lui, tandis que son cœur appartenait à un autre. Grâce à son égoïsme accoutumé, il en arrivait donc à oublier sa propre situation ou à l'envisager à un point de vue tout nouveau.

L'état d'irritation de Gothard n'échappa point à sa sœur, mais ne l'intimida pas.

« Quel dédommagement Hermann peut-il m'offrir pour un si grand chagrin ? demanda-t-elle d'un ton cordial, mais sérieux.

— Hum ! avec un peu de réflexion, tu ne peux manquer de deviner. »

Elle rougit et baissa les yeux; lorsqu'elle les releva sur son frere, ils avaient